

## **RAPPORT DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 AVRIL 2019**

Présents : président Romain Schockmel  
vice-présidents Thierry Wagner, Josée Keiffer  
secrétaire général Christian Schmitt  
directeur technique Maik Handschke  
membres Adrien Deischer, Yannick Glod, Sandra Kaysen, Tess Pulli, Patrick Simonelli

Excusés : Arni Biren, Marcel Kirtz, René Krack, Alain Weis

Durée : 18h15 – 19h30

### **1. Courrier Handball Red Boys du 8 avril 2019 concernant le match HB Käerjeng - Handball Esch**

Le président Romain Schockmel donne une courte explication des conditions qui ont mené à une confusion concernant le règlement du code du handball, notamment les articles 10, 11, 50 et 51. En effet 3 joueurs du Handball Esch, classés en catégorie U19, avaient participé à 2 matches seniors le même weekend. L'article 50 dit que les joueurs/ses U21 sont autorisés à disputer 2 rencontres par jour, une dans leur catégorie d'âge et une en seniors. De plus si le club n'a pas d'équipe U21, les joueurs/ses sont autorisés à jouer une rencontre en seniors 1 et une rencontre en seniors réserves le même weekend.

Afin de mieux comprendre la problématique il faut savoir que cette faveur a été ajoutée au règlement avant la saison 2017/2018 sur demande des clubs. Le but était de donner aux jeunes talents, sortant de la catégorie U17, la possibilité d'avoir un maximum de temps de jeu. Il faut savoir que souvent ces joueurs/ses sont sélectionné(e)s en seniors 1 mais ils obtiennent peu de temps de jeu. Avant la saison 2018/2019 la catégorie U21 a été rayée du code du handball et a été remplacée par la catégorie U19 (voir article 10). Or l'article 50 restait inchangé ce qui a mené aux ambiguïtés actuelles.

Après un échange d'arguments pour et contre entre les membres du CA et du staff technique et administratif présents, le CA a pris la décision suivante (7 membres ont approuvé et 1 membre s'est abstenu) :

Vu que la catégorie U21 n'est pas une catégorie officielle dans le code du handball, la mention « U21 » dans l'article 50 veut dire que chaque jeune joueur/se éligible à jouer en catégorie seniors, c'est à dire U19 chez les hommes et U18 à partir de l'âge de 16 ans chez les dames, peut jouer au maximum 2 rencontres, dont deux en catégorie seniors, le même weekend et ce jusqu'à l'âge de 20 ans.

Les membres du CA constatent unanimement que la terminologie utilisée dans l'article 50 peut conduire à des malentendus et des interprétations erronées. On demande à la Commission statutaire d'élaborer dans les meilleurs délais possible une terminologie plus précise et explicative, notamment changer le terme « U21 » en tranches d'âges. Cette proposition sera votée à la prochaine Assemblée générale à Käerjeng.

Dans ce contexte le CA de la FLH se réserve le droit à déclarer que l'autorisation à jouer 2 matches en catégorie seniors le même weekend se rapporte à la tranche d'âge de 17 à 20 ans.

Le CA tient à remercier les officiels du Handball Red Boys qu'ils ont attiré l'attention sur la situation trompeuse.



**2. Courrier du HBD du 6 avril 2019 concernant la formule du championnat catégorie U17**

Les membres du CA se montrent surpris par la lettre reçue. Après de nombreuses réunions et discussions entre le personnel technique de la FLH, la Commission jeunes et les clubs les derniers mois, on est très étonné que le HBD demande un changement du mode de championnat au weekend de la dernière journée. La proposition d'organiser un play-off titre avec 4 équipes n'était pas possible, vu qu'on ne dispose plus que de 4 journées, au lieu de 6, après les vacances de Pâques. Afin de garantir encore des rencontres intéressantes le AXA Liga Cup a été ajouté au programme. Toutes les équipes joueront encore 4 matches.